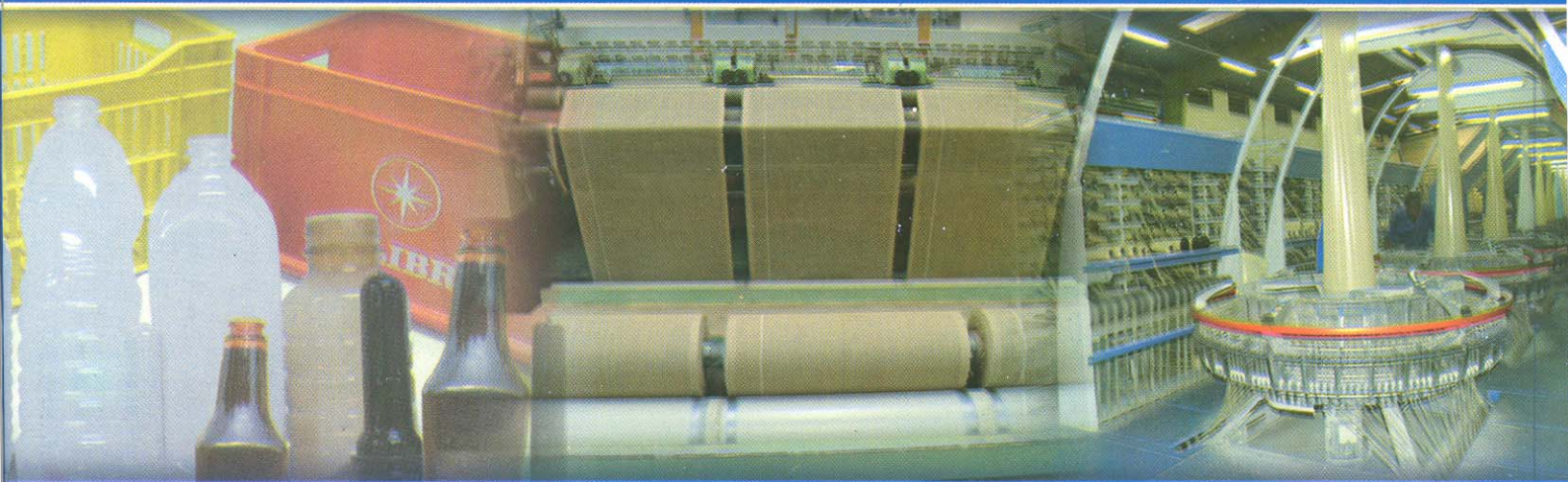




FILTISAC S.A.



R A P P O R T A N N U E L 2 0 0 9





S O M M A I R E

Le Mot du Président.....	4
L'Institution IPS (WA).....	5
La Société FILTISAC.....	7
La Direction de FILTISAC.....	9
Evolution du titre FILTISAC.....	10
Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Juin 2010.....	11
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes clos au 31 Décembre 2009.....	12
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les Comptes Consolidés au 31 Décembre 2009.....	15
Rapport Général des Commissaires aux Comptes Exercice Clos au 31 Décembre 2009.....	19
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées - Exercice Clos au 31 Décembre 2009.....	21
Comparaison des Comptes de Résultats Sociaux.....	23
Comparaison des Bilans Sociaux.....	24
Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés.....	25
Comparaison des Comptes de Résultats Consolidés.....	26
Comparaison des Bilans Consolidés.....	27
Projet du texte des Résolutions Soumises à l'Approbation de l'Assemblée Générale ordinaire.....	28



LE MOT DU PRÉSIDENT



**“FILTISAC a
confirmé sa solidité et
sa capacité à résister
en temps de crise...”**

L'année 2009 a de nouveau été caractérisée par des tensions sociopolitiques persistantes et un environnement des affaires morose.

En effet, dans un contexte de processus de sortie crise, qui maintient à un niveau élevé le risque pays, les entreprises locales, aussi bien que les fournisseurs étrangers, ont adopté un comportement prudent, peu propice à la croissance des activités.

Pour Filtisac, l'année 2009 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau Directeur Général et par la fusion-absorption de sa filiale SISEP.

La fin de l'année a vu le départ de 87 personnes, en raison de la mise en œuvre d'un plan de restructuration malheureusement indispensable.

Votre société vient donc de vivre une année de changements, qui doivent être perçus comme autant de signes de son dynamisme et de ses efforts pour s'adapter aux réalités du marché, et accroître sa réactivité.

En enregistrant à fin 2009 un bénéfice avant impôt de FCFA 559 millions, FILTISAC a confirmé sa solidité et sa capacité à résister en temps de crise, permettant ainsi de vous proposer un dividende brut de FCFA 354.54 par action.

Les efforts d'amélioration de la productivité et de maîtrise des coûts seront poursuivis en 2010, avec pour objectif de renouer dans les meilleurs délais avec une croissance et une rentabilité authentiques et durables.

Yves ROLAND
Président du Conseil d'Administration



L'INSTITUTION IPS (WA)

Industrial Promotion Services (West Africa) (IPS (WA)), est une Institution de promotion industrielle au service du développement, créée en 1965 par le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique (AKFED), son actionnaire majoritaire, avec l'aide du gouvernement ivoirien.

IPS (WA) vise à encourager et à développer l'entreprise privée, afin de créer de la valeur destinée à être réinvestie dans ses pays d'implantation, après une juste rémunération des actionnaires, soit dans l'amélioration des outils existants, soit dans des projets porteurs de développement, ayant un impact sur l'amélioration du niveau de vie des populations, notamment depuis ces dix dernières années, dans des projets d'infrastructures.





Cette Institution regroupe aujourd'hui en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, des activités dans 3 grands secteurs et emploie environ 4 500 personnes :

Emballage

FILTISAC, GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL, EMBALMALI, FASOPLAST, COFISAC, et FUMOA

Agro-industrie

IVOIRE COTON, MBENGUE COTON, FASO COTON et SN SOSUCO

Infrastructures

AZITO ENERGIE, EDM, AIR BURKINA et AIR MALI

Ainsi que dans les PME avec CHIMTEC.

Créé en 1965, FILTISAC, le premier projet d'IPS (WA), est une unité de fabrication de sacs en fibres naturelles, le jute, destiné à l'emballage du cacao, café et cajou.

En 1988, FILTISAC a diversifié ses activités en créant une unité de fabrication d'emballages en fibres synthétiques. Durant les années quatre-vingt-dix, elle a créé des filiales dans l'UEMOA (COFISAC au Sénégal, FASOPLAST au Burkina Faso et EMBALMALI au Mali).

En 2009, Filtisac a absorbé sa filiale SISEP spécialisée dans la production d'emballages rigides en plastique (préformes, bouteilles, flacons, jerrycans, bidons, etc...)

FILTISAC est l'un des fleurons de l'économie ivoirienne grâce à sa politique sociale, doublée d'une qualité de service s'appuyant sur la compétence de ses hommes.

E-mail : info@ips-wa.org



LA SOCIETE FILTISAC

VISION

Leader en Afrique francophone, FILTISAC garantit à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins et assure à tous une profitabilité durable par sa politique d'innovation et un outil de production performant.

GOUVERNANCE

FILTISAC s'engage à conduire son activité de manière responsable, et à rester attentive à l'impact de ses opérations sur les personnes et sur l'environnement. Les objectifs financiers sont inscrits dans une perspective de croissance durable, consolidant ainsi FILTISAC et ses partenaires dans des relations commerciales basées sur la confiance et la transparence.

L'adoption d'un Code d'Ethique à la fin de l'année 2004 octroie à nos collaborateurs un cadre qui leur permet de résoudre les questions d'éthique auxquelles ils pourraient être confrontés dans leurs activités quotidiennes, et d'opérer dans le respect mutuel de chacun.

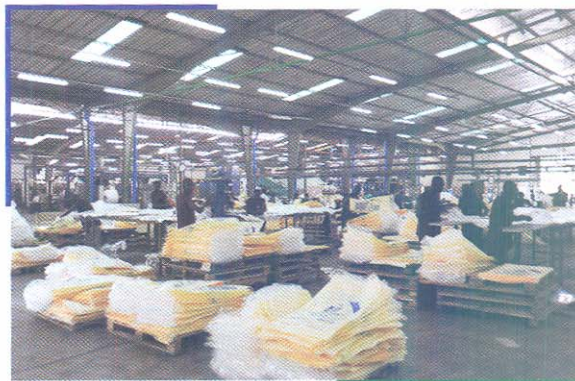
UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU PERSONNEL

FILTISAC reste très vigilante quant au respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi qu'aux conditions de travail de l'ensemble de son personnel, et de ses sous-traitants ou intervenants.

Le développement des compétences personnelles et professionnelles de nos collaborateurs est encouragé par le maintien d'un niveau élevé des dépenses de formation et par la mise en œuvre d'un programme de formation interne à nos métiers de base.

Par son engagement au Fonds de Solidarité IPS (SOLIPS), FILTISAC est également à la pointe de la lutte contre le VIH/SIDA, le PALUDISME et la TUBERCULOSE en entreprise.

Enfin, FILTISAC a initié en 2009 une action en faveur du Développement de la Petite Enfance.





INNOVATION ET ENGAGEMENT POUR LA QUALITE

Notre politique de management de la qualité se poursuit avec l'obtention de la certification ISO 9001 version 2008. Elle est revue annuellement pour s'adapter aux besoins toujours croissants du client. Nous anticipons les besoins de nos clients et partenaires à travers la maîtrise de nos différents processus et une écoute attentive de nos clients.

Le client étant notre raison d'être, nous nous engageons à le visiter régulièrement afin de nous enquérir de son niveau de satisfaction. FILTISAC, entreprise citoyenne, s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique de développement durable. Cette vision passe par une gestion intégrée de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement.

Notre politique Qualité et Innovation, revue annuellement pour assurer sa parfaite adéquation avec la satisfaction de nos clients, s'articule autour de trois axes principaux :

- Anticiper les attentes de nos clients et Partenaires ;
- Maîtriser nos prestations ;
- Accroître notre réactivité.

UNE POLITIQUE SOUTENUE D'INVESTISSEMENTS

Au terme des trois dernières années, les investissements de modernisation du parc industriel se sont élevés à 5,7 milliards de francs CFA.

Ainsi, en 2009, FILTISAC a procédé à l'augmentation de sa capacité de production, en investissant dans du matériel de haute technologie dans les trois départements (Packaging, Synthétique et Jute).





LA DIRECTION DE FILTISAC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs	Représentants	AG de nomination	Durée de mandat	Fin de mandat
M. ROLAND Yves	PCA	23 juin 2009	2 ans	2011
M. GODDE Christian		23 juin 2009	2 ans	2011
Mme DOUCOURE Aïssata		23 juin 2009	2 ans	2011
M. RAJAN Mahmoud		23 juin 2009	2 ans	2011
M. SYLLA Mahamadou		23 juin 2009	2 ans	2011
AKFED	M. Lutf KASSAM	23 juin 2009	2 ans	2011
IPS (WA)	M. Daniel THOMAS	23 juin 2009	2 ans	2011
AKA INVESTMENT TRUST	M. Aziz KASSAM	23 juin 2009	2 ans	2011

COMITE DE DIRECTION

- Désiré GABALA	:	Directeur Général
- Frédéric KOREKI	:	Directeur Activités Packaging
- Marie Claude ESMEL	:	Directeur Financier
- Karim FAZELA	:	Directeur Commercial
- Marc MONTEIL	:	Directeur Industriel
- Siaka DIALLO	:	Directeur Administratif
- Eléonore DOUMBIA	:	Directeur des Ressources Humaines

COMITE D'AUDIT

- Aziz KASSAM
- Daniel THOMAS

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet ERNST & YOUNG

5 Avenue Marchand

01 B. P. 2715 Abidjan 01(Plateau - Côte d'Ivoire)

Tél : (225) 20 21 11 15

Représenté par Mme Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO

Cabinet DELOITTE

Immeuble Alpha 2000 – 14ème étage Plateau

01 B. P. 224 Abidjan 01

Tél : (225) 20 25 02 50

Représenté par M. Marc WABI



EVOLUTION DU COURS DU TITRE DE FILTISAC

• Nombre total de titres	:	3 525 935
• Nombre de titres dans le public	:	860 535 (24,41 %)
• Valeur au 31 décembre 2009	:	2 910 FCFA
• Capitalisation boursière au 31 décembre 2009	:	10 260 470 850 FCFA
• Taux de rendement 2009	:	11.41%
• Dividende net par action 2009	:	321.08 FCFA

Au 31 décembre 2009, Filtisac occupait le 24^e rang de la BRVM.

Durant l'année 2009, l'évolution du cours FILTISAC a connu une tendance baissière. Côté à FCFA 6 695 le 2 janvier 2009, le titre passe sous la barre des FCFA 4 000 au mois d'août 2009. Entre temps, le titre a subi un rebond de près de 66% à FCFA 5 000 en juillet 2009, reflétant un regain de confiance des investisseurs sur les perspectives de la reprise de la croissance après la tenue de l'Assemblée Générale de FILTISAC. Malheureusement, les incertitudes sur la situation politico sociale et sur le secteur industriel, ainsi que les prévisions macroéconomiques pessimistes ont refait surface à court terme et ont ré-initié la tendance négative du titre jusqu'à la fin de l'année 2009.

Le titre FILTISAC a suivi tout au long de l'année 2009, la même tendance négative que l'indice BRVM composite et BRVM industrie. Le titre a donc subi en corrélation avec la tendance générale, les conséquences de la crise ivoirienne mais aussi de la crise financière mondiale.

En dépit de la baisse de résultats enregistrée sur l'exercice 2009, FILTISAC propose de distribuer un dividende brut égal à celui de l'année précédente.

	Dividendes bruts (millions de FCFA)	Taux de distribution (%)
2009	1 250*	229
2008	1 250	104
2007	1 250	147
2006	1 250	117
2005	1 008	NA
2004	2 513	63,11
2003	4 344	86,17
2002	4 330	76,6
2001	2 699	65,96

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 25 juin 2010.



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2010

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
- 2) Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
- 3) Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
- 4) Approbation de ces rapports, ainsi que des comptes, et opérations de l'exercice.
- 5) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
- 6) Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
- 7) Fixation de l'indemnité de fonction allouée au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2009.
- 8) Pouvoirs en vue des formalités de publicité.



RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLEE GENERALE SUR L'ACTIVITE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni ce jour en Assemblée Générale, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

En conformité avec l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable, nous allons également soumettre à votre approbation les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2009.

De plus, après lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, nous vous demanderons de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition.

Tous les comptes sociaux, comptes consolidés, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant ont été aussi mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'année 2009 se caractérise par les tensions socio politique persistantes et le report des élections présidentielles et générales. La poursuite de la crise a impacté négativement

l'environnement des affaires.

Les entreprises locales ont adopté un comportement d'extrême prudence (baisse des stocks, retards de paiement etc..).

Avec la hausse du risque pays, les fournisseurs étrangers ont exigé des paiements d'avance, entraînant une tension supplémentaire sur la trésorerie des sociétés.

Au niveau de FILTISAC, le début de l'année 2009 a été marqué par la fusion-absorption de la société SISEP qui s'est matérialisée par le transfert des activités de cette dernière sur le site de FILTISAC.

Au mois de mai 2009, Monsieur Désiré Gabala a été nommé au poste de Directeur Général en remplacement de Monsieur Mahamadou Sylla.

Au niveau commercial, il est à noter une forte croissance des ventes à l'export pour le département synthétique.

Au niveau des approvisionnements, l'entreprise a bénéficié des cours favorables de la matière première synthétique tout au long de l'année.



Le dernier trimestre 2009 a été marqué par le plan de restructuration « post fusion » du personnel qui a abouti au départ de 87 personnes

Ainsi au 31 décembre 2009, votre société a réalisé un chiffre d'affaires de 31 324 millions de francs CFA et enregistré un bénéfice avant impôt de 559 millions de francs CFA.

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au Département Jute :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 12 857 millions de francs CFA, en hausse de 30% par rapport à l'année 2008. Plusieurs facteurs expliquent les performances de ventes aux filières cacao (+ 69%), café (+ 147%) anacarde (+ 62%) et navettes (+25%) :

- Hausse de la production nationale de café (146 000 tonnes durant la campagne 2008/2009 contre 70 000 tonnes la campagne précédente) ;

- Meilleure planification de la production intégrant les besoins des clients pour le secteur anacarde;

- Part grandissante de la transformation locale de fèves dans l'activité, par les principaux transformateurs (Saco, Cargill...).

Par contre, la sacherie bord champs OPA accuse un retard de 20% suite au report partiel des livraisons sur le début de l'année 2010.

La production de ce département s'est élevée à 14.1 millions de sacs.

Au Département Synthétique :

Le chiffre d'affaires de 10 956 millions de francs CFA est en hausse de 1% par rapport à l'exercice précédent. La progression de 57% des ventes au secteur «minoterie et cimenterie» compense le retard des ventes observé aux secteurs «coton» et «agro-alimentaire».

La production du département synthétique pour l'année s'élève à 6112 tonnes.

Au Département Packaging :

Le chiffre d'affaires de ce département progresse de 5% par rapport à 2008 et s'élève à 7 511 millions de francs CFA.

Le transfert de l'outil industriel et la réinstallation dans la nouvelle usine, ont fortement perturbé les ventes durant le premier trimestre de l'année.

Néanmoins, l'augmentation de la capacité de production sur l'atelier préformes, et les ventes qui en ont découlé, ont permis de juguler partiellement les baisses de chiffre d'affaires des activités injection, soufflage et tubes laminés.

LA SITUATION FINANCIERE

Le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de 544 184 830 francs CFA après dotation aux amortissements et provisions de 2 975 068 386 francs CFA, et prélèvements des impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) de 15 000 000 francs CFA.



AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'Administration propose de distribuer un dividende brut d'un milliard deux cent cinquante millions quatre vingt quatre mille sept cent dix neuf francs CFA.

	(FCFA)
Bénéfice net de l'exercice	544 184 830
Dotation à la réserve légale	
Dividendes bruts	- 1 250 084 719
Report à nouveau exercices antérieurs	15 729 083 132
Report à nouveau après affectation	15 023 183 243

Si vous approuvez cette affectation, il vous sera versé un dividende avant impôt IRVM de 354,54 FCFA par action (soit 14,2 % du nominal) qui sera mis en paiement dès le 19 juillet 2010 auprès de la BICICI. Le dividende net par action s'établira à 321.08 FCFA.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2010

Les perspectives socio-politiques de l'année 2010 caractérisées par le report des élections générales nous confortent dans l'idée de renforcer le développement de nos ventes à l'export, tout en sécurisant nos parts sur le marché national.

Au terme du premier trimestre 2010, les perspectives demeurent encourageantes grâce à la réalisation de nos objectifs de ventes trimestrielles.

Le chiffre d'affaires et le résultat devraient être conformes aux prévisions.

Au terme de ce compte rendu de l'activité et des perspectives de votre société, nous souhaitons en votre nom, adresser tous nos remerciements et sincères félicitations à l'ensemble du personnel pour son attachement, sa disponibilité et son dévouement durant cette période difficile.



RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, notre société publie des comptes consolidés. Ces comptes sont présentés en annexe.

FILTISAC détient des participations au sein des unités figurant dans le tableau ci-dessous.

L'intégration globale permet de présenter l'ensemble des actifs et passifs des sociétés intégrées, après élimination des opérations et résultats internes au Groupe.

La situation nette ainsi que les résultats de chaque société consolidée sont ventilés entre la part du Groupe et celle des minoritaires.

L'intégration par mise en équivalence consiste à remplacer, dans le bilan consolidé, la valeur comptable des titres par la quote-part de la situation nette et du résultat de l'exercice.

Les sociétés détenues indirectement ont également été intégrées soit par intégration globale, soit par mise en équivalence.

Pour cette consolidation, les retraitements appliqués ont été :

- élimination des dividendes intra-groupe,
- élimination des plus values intra-groupe,
- élimination des marges internes sur stocks,
- retraitement des impôts différés,
- amortissement des frais d'établissement à 100%,
- amortissement des fonds de commerce sur 2.5 ans.

Les opérations internes ont été éliminées.



Dénomination	Pays	Pourcentage (%) d'intérêt	Mode de consolidation
Pôle Emballage			
GFI	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration Globale
CHIMTEC	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration Globale
CHIMTEC CAMEROUN	Cameroun	99,99	Intégration Globale
EMBALMALI	Mali	52,99	Intégration Globale
EMBALFASO	Burkina Faso	64,30	Intégration Globale
FASOPLAST	Burkina Faso	33,49	Intégration Globale
COFISAC	Sénégal	99,99	Intégration Globale
FUMOA	Sénégal	69,98	Intégration Globale
Pôle Agro-industrie			
IVOIRE COTON	Côte d'Ivoire	42,44	Intégration Globale
FASO COTON	Burkina Faso	22,88	Intégration Globale
M'BENGUE COTON	Côte d'Ivoire	42,44	Intégration Globale

GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL (GFI)

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de sacs, toiles, fils, ficelles et cordages, en jute et polypropylène
Chiffres d'affaires	:	2 064 181 710 FCFA
Résultat net	:	+ 179 088 570 FCFA
Effectif	:	177
Date de prise de participation	:	1993
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.

CHIMTEC

Domaines d'activité	:	Négoce de produits, Chimiques industriels
Chiffres d'affaires	:	6 267 350 052 FCFA
Résultat net	:	+221 533 925 FCFA
Effectif	:	60
Date de prise de participation	:	2006
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.

CHIMTEC CAMEROUN

Domaines d'activité	:	Négoce de produits chimiques industriels
Chiffres d'affaires	:	48 694 706 FCFA
Résultat net	:	-59 811 262 FCFA
Effectif	:	4
Date de création	:	2008
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.



EMBALMALI

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques
Chiffre d'affaires	:	3 333 887 900 FCFA
Résultat net	:	+ 125 243 120 FCFA
Effectif	:	182
Date de création	:	1997
Actionnariat	:	52.99 % FILTISAC S.A.

EMBALFASO

Domaines d'activité	:	Holding de la société FASOPLAST
Résultat net	:	- 5 529 374 FCFA
Date de création	:	1997
Actionnariat	:	64,30 % FILTISAC S.A.

FASOPLAST

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques et Packaging
Chiffre d'affaires	:	2 068 251 367 FCFA
Résultat net	:	+ 11 813 691 FCFA
Effectif	:	189
Date de privatisation	:	1997
Actionnariat	:	33.49 % FILTISAC S.A.

COFISAC

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques
Chiffre d'affaires	:	3 172 151 443 FCFA
Résultat net	:	+ 79 396 679 FCFA
Effectif	:	127
Date de création	:	1995
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.

FUMOA

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de fûts métalliques et emballages plastiques
Chiffre d'affaires	:	5 372 037 899 FCFA
Résultat net	:	+ 148 076 286 FCFA
Effectif	:	99
Date de prise de participation	:	2003
Actionnariat	:	69.98 % FILTISAC S.A.



IVOIRE COTON

Domaines d'activité	:	Agro industrie, Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires	:	20 754 439 824 FCFA
Résultat net	:	+ 986 774 175 FCFA
Effectif	:	390
Date de création	:	1998
Actionnariat	:	42,44 % FILTISAC S.A.

FASO COTON

Domaines d'activité	:	Agro industrie, Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires	:	6 889 433 311 FCFA
Résultat net	:	- 1 086 330 489 FCFA
Date de création	:	2004
Actionnariat	:	22.88 % FILTISAC S.A.

M'BENGUE COTON

Domaines d'activité	:	Agro industrie, Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires	:	6 687 266 280 FCFA
Résultat net	:	+ 91 274 200 FCFA
Effectif	:	55
Date de prise de participation	:	2008
Actionnariat	:	42.44 % FILTISAC S.A.

Situation financière consolidée

Le résultat net consolidé s'élève à + 2 378 millions de francs CFA, pour un chiffre d'affaires de 86 514 millions de francs CFA. Les fonds propres consolidés, atteignent 58 009 millions de francs CFA.

NB : les résultats 2009 intègrent l'élimination des marges internes sur stocks et le traitement des impôts différés.



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des états financiers annuels personnels de la Société FILTISAC, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels personnels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers annuels personnels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels personnels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte

Ernst & Young

Marc Wabi
Associé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvelles autorisées au cours de l'exercice

1. Contrat de cession et d'acquisition de 642 actions de la société SISEP avec la société IPS(WA) et FILTISAC autorisé par le conseil d'administration du 28 avril 2009.

Administrateur commun : M. Mahmoud RAJAN

Nature et objet : Acquisition de 642 actions de la Société SISEP dans le cadre de l'opération fusion-absorption pour un montant total de FCFA 50 millions.

2. Contrat de cession et d'acquisition de 186 actions de la Société SISEP avec la société AGA KHAN FUND FOR ECONOMIC DEVELOPMENT (AKFED) et FILTISAC autorisé par le conseil d'administration du 28 avril 2009.

Administrateur concerné : AKFED

Nature et objet : Acquisition de 186 actions de la société SISEP dans le cadre de l'opération fusion-absorption pour un montant total de FCFA 15 millions.

II. Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avenant en date du 22 juin 2006 relatif à la centralisation de trésorerie, conclu avec la société GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL (GFI) suite à la fusion-absorption de PACK HOLDING par FILTISAC.

Administrateurs et/ou dirigeants communs :
Ms Mahamadou SYLLA et Mahmoud RAJAN

Nature et objet : La convention porte sur des avances de trésorerie réciproques que les différents signataires s'engagent à se consentir mutuellement selon les ressources disponibles de chacune d'entre elles pour une durée indéterminée.

Modalités et rémunération : L'avance consentie au titre de cette convention est rémunérée au taux de la BCEAO majoré d'un point.

Les produits d'intérêts comptabilisés au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à FCFA 4,427 millions.

Au 31 décembre 2009, le compte « avances de fonds en compte courant Groupe FIBAKO IVOIREMBAL » présente un solde débiteur de FCFA 5,224 millions correspondant aux intérêts toutes taxes comprises de l'exercice. L'avance est entièrement remboursée au 31 décembre 2009.



2. Convention d'assistance signée avec la société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES WEST AFRICA, S.A. (IPS WA)

Administrateurs et/ou dirigeants communs :

AKFED, Messieurs Mahmoud RAJAN, Mahamadou SYLLA, Christian GODDE et Daniel THOMAS.

Nature et objet: La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS WA au titre des prestations de routine et spécifiques couvrant les domaines ci-après :

- la supervision de la gestion de la société ;
- l'organisation et la réalisation de l'audit interne ;
- la réalisation des études et la mise en place de projets spéciaux ;
- l'assistance juridique
- etc.

Modalités et rémunération : Cette assistance est rémunérée aux taux de 2% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2009 se sont élevés à FCFA 626 millions.

3. Convention d'assistance signée avec la société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES SUISSE (IPS, S.A.)

Administrateur commun : AKFED

Nature et objet: La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS, S.A. (Suisse) dans les domaines touchant notamment à la stratégie globale et l'assistance financière.

La convention est conclue pour une durée de deux (2) ans renouvelable par tacite reconduction par période d'égale durée avec prise d'effet à compter du 1er janvier 2007.

Modalités et rémunération : L'assistance est rémunérée au taux de 0,6% du chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par FILTISAC.

L'assiette de la rémunération exclut le chiffre d'affaires lié à l'activité packaging conformément à l'avenant en date du 01 décembre 2009. L'avenant modifie les conditions de rémunération

de IPS suisse suite à l'opération de fusion-absorption intervenue le 23 juin 2009 entre FILTISAC et sa filiale SISEP, avec prise d'effet rétroactivement à la date du 1er janvier 2009.

Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2009 se sont élevés à FCFA 143 millions.

4. Convention d'assistance signée avec la société EMBALMALI en matière de recherche et développement

Administrateurs et/ou dirigeants communs :

Ms Mahamadou SYLLA et Mahmoud RAJAN

Nature et objet: L'assistance d'EMBALMALI en matière de recherche et développement.

Modalités et rémunération : Le coût de l'assistance s'est élevé à FCFA 34 millions au titre de l'exercice écoulé.

III. Rémunérations exceptionnelles visées par l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Nous vous informons, par ailleurs, que nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération versée aux administrateurs de FILTISAC, S.A. et susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées à l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte

Ernst & Young

Marc Wabi
Associé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

COMPARAISON DES COMPTES DE RESULTATS SOCIAUX

(en milliers de FCFA)

	2009	2008
RECETTES		
Marchandises	594 710	359 076
Production	30 692 415	21 647 591
Prestations de services	236	127
Production immobilisée et transferts de charges	576 734	341 633
Produits accessoires	6 554	4 925
Subventions	-	-
Autres produits	3 386 897	2 707 740
Reprise provisions et amortissements	1 395 253	1 317 703
	36 652 798	26 378 794
DEPENSES		
Achats et frais sur achats consommés	11 540 374	8 699 790
Fournitures extérieures	4 050 732	2 581 081
Transports	2 675 538	1 783 388
Services extérieurs	4 050 849	3 449 482
Impôts et taxes	1 005 120	431 596
Autres charges	5 339 344	3 054 426
Charges de personnel	6 262 033	5 089 491
Dotation aux amortissements et provisions	2 975 068	2 687 936
	37 899 058	27 777 190
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1 246 260	- 1 398 396
RESULTAT FINANCIER	1 805 731	474 244
Résultat H.A.O.		
Plus (Moins)-values de cession	- 286	2 144 968
Impôts sur les résultats	- 15 000	- 15 000
RESULTAT NET A AFFECTER	544 185	1 205 816



COMPARAISON DES BILANS SOCIAUX

(en milliers de FCFA)

	2009		2008	
ACTIF				
Charges immob et frais d'établissement	-	205 269		
Immobilisations incorporelles	1 822 572		117 507	
- moins amortissements	147 977	1 674 595	113 735	3 772
Immobilisations corporelles	36 916 248		27 587 800	
- moins amortissements	27 616 384	9 299 864	19 497 396	8 090 404
Autres immobilisations		13 488 874		14 316 365
Stocks		12 193 514		13 429 124
Crédits clientèle		14 112 532		12 309 884
Valeurs réalisables à court terme		7 918 756		11 421 257
Valeurs disponibles		2 340 502		1 361 709
		61 233 906		60 932 515
PASSIF				
Capital		8 814 838		8 814 838
Primes, réserves et report à nouveau		31 728 814		31 773 049
Résultat de l'exercice		544 185		1 205 816
Fonds exceptionnels				
Provisions réglementées				
Dettes financières à long et moyen terme		5 954 229		1 998 145
Crédits fournisseurs		3 258 958		5 285 180
Dettes à court terme		1 259 708		1 105 487
Crédits bancaires		9 673 174		10 750 000
		61 233 906		60 932 515



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels consolidés du groupe FILTISAC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les états financiers annuels consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les états financiers annuels consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image

fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

2- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE

ERNST & YOUNG

Marc Wabi
Associé

Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



ERRATUM

Nous vous prions de bien vouloir considérer cette page, en lieu et place de la page 26

COMPARAISON DES COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en milliers de FCFA)

	2009	2008
<u>RECETTES</u>		
– Ventes de marchandises	17 836 704	12 833 703
– Ventes de produits fabriqués	67 398 633	59 858 480
– Travaux, Services vendus	740 101	663 221
– Production stockée (ou déstockage)	852 380	-1 214 785
– Production immobilisée	0	43 293
– Produits accessoires	538 946	943 209
– Subventions	6 417 669	108 140
– Autres produits	5 657 109	4 926 668
– Reprise provisions et amortissements	2 448 646	2 382 081
– Transferts de Charges	671 715	398 731
	<u>102 561 903</u>	<u>80 942 741</u>
<u>DEPENSES</u>		
– Achats et frais sur achats consommés	47 644 731	38 418 382
– Fournitures extérieures	7 583 147	7 154 248
– Transports	5 104 528	3 770 618
– Services extérieurs	10 173 145	8 978 741
– Impôts et taxes	1 529 152	2 088 796
– Autres charges	7 162 571	4 402 443
– Charges de personnel	13 900 546	12 019 755
– Dotation aux amortissements et provisions	7 198 968	6 179 871
	<u>100 296 788</u>	<u>83 012 854</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>2 265 115</u>	<u>-2 070 113</u>
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	<u>-1 395 012</u>	<u>-68 058</u>
– Résultat H.A.O.	88 971	2 171 556
– Résultat des Sociétés mis en équivalence	0	-195 732
– Résultat des Sociétés consolidées minoritaires	-991 404	849 758
– Impôts différés	2 619 248	-1 675 849
– Impôts sur les résultats	-209 175	-135 824
<u>RESULTAT NET A AFFECTER</u>	<u>2 377 743</u>	<u>-1 124 262</u>



ERRATUM

Nous vous prions de bien vouloir considérer cette page , en lieu et place de la page 27

COMPARAISON DES BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de FCFA)

	2 009		2 008	
ACTIF				
– Charges immob et frais d'établissement	0	0	0	0
– Immobilisations incorporelles	6 162 162		1 002 738	
– moins amortissements	<u>4 307 717</u>	1 854 445	<u>932 199</u>	70 539
– Immobilisations corporelles	99 038 526		94 710 072	
– moins amortissements	<u>72 773 989</u>	26 264 537	<u>68 707 107</u>	26 002 965
– Autres immobilisations		8 238 627		4 805 229
– Stocks		26 361 284		29 838 508
– Crédits clientèle		26 059 306		24 667 170
– Valeurs réalisables à court terme		17 117 269		13 570 130
– Valeurs disponibles		6 306 912		3 422 743
		<u>112 202 380</u>		<u>102 377 284</u>

PASSIF				
– Capital		8 779 497		8 779 497
– Primes, réserves et report à nouveau		34 861 624		36 245 341
– Résultat de l'exercice		2 377 743		-1 124 262
– Intérêts des Minoritaires		12 609 276		13 070 001
– Provisions réglementées		0		0
– Dettes financières à long et moyen terme		15 463 486		10 845 607
– Crédits fournisseurs		13 990 485		13 734 290
– Dettes à court terme		5 928 431		4 450 470
– Crédits bancaires		18 191 838		16 376 340
		<u>112 202 380</u>		<u>102 377 284</u>



PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution : Approbation des Comptes et du Bilan, quitus.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de cinq cent quarante quatre millions cent quatre vingt quatre mille huit cent trente (544 184 830) francs CFA.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence, aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution : Rapport spécial des Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale approuve dans les conditions de l'article 440 de l'Acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du G.I.E, les conventions réglementées visées par les dispositions de l'article 438 de l'Acte uniforme sur le droit des sociétés commerciales et mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Troisième résolution : Affectation des résultats de l'exercice 2009.

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009, qui se solde par un bénéfice net de cinq cent quarante quatre millions cent quatre vingt quatre mille huit cent trente (544 184 830) francs CFA :

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	544 184 830
Dotation à la réserve légale	-
Dividendes bruts (1)	1 250 084 719
Report à nouveau exercices antérieurs	15 729 083 132
REPORT A NOUVEAU	15 023 183 243



La répartition des fonds propres après affectation sera la suivante :

	FCFA
Capital	8 814 837 500
Prime d'apport, d'émission, de fusion	13 174 706 182
Réserve légale (20% maximum du capital)	1 762 967 500
Réserve de réévaluation	688 894 272
Autres réserves	373 163 362
Report à nouveau	15 023 183 243
FONDS PROPRES	39 837 752 059

(1) Les dividendes s'élèvent à un montant brut par action de 354,54 Francs CFA.

L'Assemblée Générale décide que le paiement des dividendes devra intervenir au plus tard le 19 juillet 2010.

Quatrième résolution : Nomination d'un nouvel administrateur.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur de la société, pour une durée d'une (01) année, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Monsieur Daniel THOMAS, né le 04 octobre 1958, de nationalité française, domicilié à Avenue de la paix 1-3, 1211 Genève 2, Suisse.

Ainsi, le Conseil d'Administration sera désormais composé comme suit :



ADMINISTRATEURS

1. M. Yves ROLAND
2. M. Christian GODDE
3. Mme DOUCOURE Aissata
4. M. Mahamadou SYLLA
5. AKFED
6. IPS(WA)
7. M. Mahmoud RAJAN
8. AKA INVESTEMENT TRUST
9. M. Daniel THOMAS

REPRESENTANTS

M. Lutf KASSAM
M. Ibrahim Charles AMADOU

M. Aziz KASSAM

Cinquième résolution : Indemnités de fonction.

L'Assemblée Générale des actionnaires fixe à DIX MILLIONS (10 000 000) de francs CFA, le montant global des indemnités de fonction à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2009.

En outre, l'Assemblée Générale décide de fixer à TRENTE QUATRE MILLIONS (34 000 000) de francs CFA, le montant global des indemnités de fonction à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010 et des exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvel ordre.

L'Assemblée Générale confie au Conseil, le soin de faire librement la répartition entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Sixième résolution : Pouvoirs en vue des formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



FILTISAC S.A.

Société Anonyme au capital de 8.814.838.000 FCFA - R.C. N° 4412 Abidjan

Siège social : Km 8, route d'Adzopé - 01 BP 3962 Abidjan 01 - République de Côte d'Ivoire

Tél.: (225) 20 30 46 00 - Fax : (225) 20 30 46 46 - 220 30 46 12 - 20 30 46 75

E-mail : info@filtisac.com - Site Web : www.filtisac.com

IPS Une Réalisation
Industrial Promotion Services